

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-DES-AULNAIES**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, tenue le **2 juillet 2019**, à 19 h 30 à la salle communautaire, située au 1038 route de la Seigneurie, à Saint-Roch-des-Aulnaies.

Sont présents à cette séance:

Siège #1 - Madame Évelyne Castonguay
Siège #2 - Monsieur Gérald Bérard
Siège #3 - Madame Diane Renaud
Siège #4 - Monsieur Maxime Castonguay
Siège #6 - Monsieur Claude Hudon

Sont absents à cette séance:

Siège #5 - Monsieur Gervais Pelletier

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur André Simard.

Madame Céline Pelletier, directrice générale par intérim et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2019-07-109

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du contenu de l'ordre du jour et que la lecture en a été faite;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Maxime Castonguay et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 - Séance ordinaire du 4 juin 2019
- 4 - LÉGISLATION
- 5 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE
 - 5.1 - Approbation des comptes payés au cours de juin 2019
 - 5.2 - Approbation des comptes de juillet 2019
 - 5.3 - Autorisation pour la signature de documents et effets bancaires
 - 5.4 - Nomination d'une directrice générale par intérim
- 6 - CORRESPONDANCE
 - 6.1 - Dépôt de la correspondance
 - 6.2 - Autorisation de tournage du film de danse contemporaine de Fleuve Espace Danse
- 7 - DOSSIER DE LA MRC ET DE LA MUNICIPALITÉ
 - 7.1 - Point d'information - Monsieur André Simard
- 8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ INCENDIE

- 8.1 - Point d'information - Monsieur Claude Hudon
- 9 - SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET VOIRIE
 - 9.1 - Point d'information - Monsieur Gervais Pelletier
- 10 - EMBELLISSEMENT, HYGIÈNE DU MILIEU ET COLLECTIVITÉ
 - 10.1 - Point d'information - Madame Évelyne Castonguay
- 11 - FAMILLE, LOISIRS ET BIBLIOTHÈQUE
 - 11.1 - Point d'information - Monsieur Maxime Castonguay
- 12 - CULTURE, PATRIMOINE, TOURISME ET SEIGNEURIE
 - 12.1 - Point d'information - Madame Diane Renaud
- 13 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
 - 13.1 - Point d'information - Monsieur Gérald Bérard
 - 13.2 - Permis de rénovation pour le 835 route de la Seigneurie
 - 13.3 - Permis de rénovation pour le 503 route de la Seigneurie
 - 13.4 - Permis de construction d'un gazebo au 1224 de la Seigneurie
 - 13.5 - Demande de permis de construction au 864 de la Seigneurie
- 14 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 15 - VARIA
- 16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2019-07-110

3.1 - Séance ordinaire du 4 juin 2019

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 4 juin dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Diane Renaud et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juin 2019, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adopté à l'unanimité.

4 - LÉGISLATION

5 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

2019-07-111

5.1 - Approbation des comptes payés au cours de juin 2019

Il est proposé par madame Evelyne Castonguay et résolu à l'unanimité d'approuver les comptes qui ont été payés au cours de juin 2019 pour un montant de 30 055.82 \$.

Adopté à l'unanimité.

2019-07-112

5.2 - Approbation des comptes de juillet 2019

Il est proposé par monsieur Gérald Bérard et résolu à l'unanimité d'approuver la liste des comptes à payer préparée et déposée par la trésorière pour le mois de juillet 2019 pour un montant de 164,904.58 \$.

Je, soussignée, directrice générale par intérim et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des comptes ci-haut mentionnés.

Adopté à l'unanimité.

2019-07-113

5.3 - Autorisation pour la signature de documents et effets bancaires

Il est proposé par madame Evelyne Castonguay et résolu à l'unanimité que les personnes autorisées à signer tous les documents et effets bancaires pour/et au nom de la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies soient le maire monsieur André Simard ou le maire suppléant monsieur Claude Hudon et la directrice générale par intérim madame Céline Pelletier ou son adjointe madame Francine Boivin.

Adopté à l'unanimité.

2019-07-114

5.4 - Nomination d'une directrice générale par intérim

CONSIDÉRANT l'absence indéterminée de la directrice générale et secrétaire-trésorière;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder à la nomination d'une directrice générale pour assurer l'intérim;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Diane Renaud et résolu à l'unanimité :

- de nommer Madame Céline Pelletier, afin d'assurer l'intérim à la direction générale;
- que toute résolution ayant pour effet d'autoriser Cécile Morin à accomplir certains actes pour la municipalité soit modifiée pour remplacer le nom de Cécile Morin par Madame Céline Pelletier;
- d'autoriser, Madame Céline Pelletier à signer, conjointement avec le maire, Monsieur André Simard, tous documents financiers auprès de la Caisse populaire de l'Anse de La Pocatière ou de toutes autres institutions financières autorisées par résolution du conseil municipal;
- d'autoriser, Madame Céline Pelletier, à signer, conjointement avec le maire, Monsieur André Simard, tous chèques, contrats de prêts, obligations, billets et autres documents similaires requis pour le bon déroulement des opérations de la municipalité ;
- que la présente résolution a effet jusqu'au 11 octobre 2019.

Adopté à l'unanimité.

6 - CORRESPONDANCE

6.1 - Dépôt de la correspondance

Monsieur André Simard dépose la liste des correspondances du mois courant.

2019-07-115

6.2 - Autorisation de tournage du film de danse contemporaine de Fleuve Espace Danse

ATTENDU QUE Fleuve Espace Danse demande l'autorisation de tourner un film de danse contemporaine dans notre municipalité.

ATTENDU QUE le tournage complet aura lieu du 18 au 29 juillet 2019.

Il est proposé par monsieur Gérald Bérard d'autoriser Fleuve Espace Danse à tourner dans la municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies le prochain film produit et réalisé par Chantal Caron.

Adopté à l'unanimité.

7 - DOSSIER DE LA MRC ET DE LA MUNICIPALITÉ

7.1 - Point d'information - Monsieur André Simard

Monsieur le maire fait le point sur différents dossiers :

- La Commission de la toponymie a donné son accord à la demande de modification du nom officiel de la municipalité visant à abroger le terme paroisse. La prochaine étape consiste à publier sur le site internet de la municipalité, sur le babillard situé à l'entrée de l'hôtel de ville et dans le Jaseur de juillet.
- Le guichet automatique municipal, installé à la mairie depuis juin 2018, sera vraisemblablement retiré après le 30 septembre prochain. En effet, le Mouvement Desjardins avait accepté de financer temporairement les coûts d'opération de ce guichet de retrait d'argent uniquement à la suite de la fermeture de la Caisse et du guichet automatique en mars 2018. Le nombre de transactions ne permet pas d'autofinancer ce service.
- Le maire et le conseiller Claude Hudon ont rencontré le préfet et le directeur général de la MRC de L'Islet le 10 juin pour leur faire part de notre intention de transférer le service de prévention en matière de sécurité-incendie fourni par la MRC de L'Islet au regroupement intermunicipal La Pocatière-St-Onésime-Ste-Anne-de-La Pocatière et St-Roch-des-Aulnaies pour 2020.
- Nous avons tenu une première rencontre pour l'avancement du projet Blés et Farines avec la Corporation touristique de la Seigneurie des Aulnaies et des partenaires. Ce projet de développement agroalimentaire s'inscrit dans notre vision d'avenir diffusée en décembre 2018.
- Le gouvernement du Québec a annoncé un projet de décret visant un moratoire d'une durée indéterminée pour des travaux de construction en zones inondables. Un grand nombre de municipalités (813) seront touchées par ce nouveau règlement dont la nôtre. Toutefois, nous avons déjà un règlement de zonage qui concerne les zones inondables. Nous suivons de près ce projet de décret pour bien mesurer l'impact sur notre territoire. À suivre.

8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ INCENDIE

8.1 - Point d'information - Monsieur Claude Hudon

- Monsieur Hudon mentionne sa participation au projet d'élaboration d'un plan de gestion de crise en matière de sécurité publique. Ce nouveau plan obligatoire pour le début de 2020 est réalisé au sein du regroupement intermunicipal en sécurité-incendie. C'est une démarche intéressante qui met entre autres en disponibilité diverses collaborations et ressources sur le territoire couvert par le regroupement des 4 municipalités.
- Parallèlement à ce projet de plan de gestion de crise, on discute également de la mise en place d'un système efficace d'alerte des citoyens en cas d'urgence. Ce nouveau système pourrait par exemple servir à informer rapidement la population lors d'avis de consommation de l'eau de l'aqueduc.
- Une équipe de prévention en sécurité incendie a visité des résidences de la municipalité à des fins d'inspection et de recommandations. Une démarche qui s'inscrit dans un plan de visites pluriannuel.

9 - SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET VOIRIE

9.1 - Point d'information - Monsieur Gervais Pelletier

Monsieur Pelletier étant absent, ce point d'ordre du jour est reporté à la prochaine séance.

10 - EMBELLISSEMENT, HYGIÈNE DU MILIEU ET COLLECTIVITÉ

10.1 - Point d'information - Madame Évelyne Castonguay

Madame Castonguay informe les membres du conseil que la fête des nouveaux arrivants et des nouveaux-nés se tiendra à la Seigneurie des Aulnaies le dimanche 25 août prochain et ce en étroite collaboration avec l'équipe de la Pastorale et les Chevaliers de Colomb, conseil 10116 des Aulnaies.

11 - FAMILLE, LOISIRS ET BIBLIOTHÈQUE

11.1 - Point d'information - Monsieur Maxime Castonguay

Monsieur Castonguay mentionne l'ouverture de la Bibliothèque des Aulnaies mardi le 9 juillet de 19h30 à 21h30. Par la suite, les heures d'ouverture seront, pour les mois de juillet et août, mardi de 19h30 à 21h00 et samedi de 10h à 11h30 et il souligne également que l'activité de la Fête nationale du Québec s'est somme toute bien déroulée et que les personnes présentes ont bien appréciées cet événement.

12 - CULTURE, PATRIMOINE, TOURISME ET SEIGNEURIE

12.1 - Point d'information - Madame Diane Renaud

Madame Renaud mentionne que le comité consultatif de la culture et du patrimoine finalise la programmation de la semaine du patrimoine 2019 qui sera présentée dans le prochain Jaseur de juillet. Elle informe les membres que des dépliants touristiques de Saint-Roch-des-Aulnaies ont été refaits au complet afin d'en faciliter l'usage et elle revient sur le souper reconnaissance du 22 juin dernier de la Corporation touristique de la Seigneurie des Aulnaies qui a lancé les festivités marquant son 50e anniversaire de fondation.

13 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

13.1 - Point d'information - Monsieur Gérald Bérard

Monsieur Bérard mentionne que le Comité ZIP du-Sud-de-l'Estuaire est venu faire la caractérisation du projet de sentier du littoral et qu'un rapport officiel serait rendu d'ici deux semaines.

2019-07-116

13.2 - Permis de rénovation pour le 835 route de la Seigneurie

ATTENDU QUE la propriétaire du 835 route de la Seigneurie, a formulé une demande de permis de rénovation pour refaire le recouvrement du toit de la maison;

ATTENDU QUE selon les règlements d'urbanisme en vigueur, le Comité consultatif d'urbanisme doit étudier la demande et faire ses recommandations au Conseil municipal;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme a étudié le dossier et recommande au Conseil municipal d'émettre le permis de rénovation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Maxime Castonguay et résolu à l'unanimité d'accorder un permis de rénovation à la propriétaire du 835 route de la Seigneurie.

Adopté à l'unanimité.

2019-07-117

13.3 - Permis de rénovation pour le 503 route de la Seigneurie

ATTENDU QUE le propriétaire du 503 route de la Seigneurie, a formulé une demande de permis de rénovation pour changer le revêtement de bardeau d'asphalte de la toiture;

ATTENDU QUE selon les règlements d'urbanisme en vigueur, le Comité consultatif d'urbanisme doit étudier la demande et faire ses recommandations au Conseil municipal;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme a étudié le dossier et recommande au Conseil municipal d'émettre le permis de rénovation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Diane Renaud et résolu à l'unanimité d'accorder un permis de rénovation au propriétaire du 503 route de la Seigneurie.

Adopté à l'unanimité.

2019-07-118

13.4 - Permis de construction d'un gazebo au 1224 de la Seigneurie

ATTENDU QUE le propriétaire du 1224 route de la Seigneurie, a formulé une demande de permis de construction d'un gazébo 10' x 10' en bois dans la cour arrière;

ATTENDU QUE selon les règlements d'urbanisme en vigueur, le Comité consultatif d'urbanisme doit étudier la demande et faire ses recommandations au Conseil municipal;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme a étudié le dossier et recommande au Conseil municipal d'émettre le permis de construction;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Evelyne Castonguay et résolu à l'unanimité d'accorder un permis de construction d'un gazébo au propriétaire du 1224 route de la Seigneurie.

Adopté à l'unanimité.

2019-07-119

13.5 - Demande de permis de construction au 864 de la Seigneurie

ATTENDU QUE le propriétaire du 864 route de la Seigneurie, a formulé une demande de permis de construction d'une résidence unifamiliale et d'un bâtiment secondaire (garage);

ATTENDU QUE selon les règlements d'urbanisme en vigueur, le Comité consultatif d'urbanisme doit étudier la demande et faire ses recommandations au Conseil municipal;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme a étudié le dossier et recommande au Conseil municipal d'émettre le permis de construction d'une résidence unifamiliale et d'un bâtiment secondaire (garage);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Claude Hudon et résolu à l'unanimité d'accorder un permis de construction d'une résidence unifamiliale et d'un bâtiment secondaire (garage) au propriétaire du 864 route de la Seigneurie.

Adopté à l'unanimité.

14 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres du Conseil municipal répondent aux questions du public.

15 - VARIA

Aucun sujet ajouté à l'ordre du jour.

2019-07-120

16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

ATTENDU QUE tous les items à l'ordre du jour ont été discutés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Claude Hudon et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire soit levée à 20h25.

Adopté à l'unanimité.

André Simard, maire
trés.

Céline Pelletier, dir. gén. par intérim & sec.